

Compte rendu de la commission formation du 20 juillet 2012

Participants :

Service des ressources
humaines

Sous-direction des
politiques de ressources
humaines et des relations
sociales

Département du
recrutement, de la mobilité et de
la formation

Irène Trunel

Pour l'administration

Alain Triolle, SG
Christian Nègre, SG
Alix Rimaud-Gufflet, SG
Fabien Grimaud, SG
Irène Trunel, SG
Madé Haguma, SG
Magali Nizou-Averso, SG
Jean-Pierre Degardin, SG
Jérémy Giglione, SG
Jean-Pierre Defrance, DGP
Benoit Prouvost, DGCA
Diane Bouchard, DGCA
Naïma Alim, DGCA
Valérie Gaye, DGMIC
Jean-Michel Jardonnet, DGMIC

Pour les représentants du personnel

Hector Abitbol, SNAC-FO
Aurore Lens, SNAC-FO

Ordre du jour

1. Présentation du bilan 2011 de la formation pour l'ensemble du ministère
2. Questions diverses

Liste des documents transmis :

- note du bilan de formation ministériel avec tableaux,
- note du bilan 2011 de la formation professionnelle du secrétariat général,
- note du bilan 2011 de la direction générale des patrimoines (DGP),
- note du bilan 2011 de la direction générale de la création artistique (DGCA),
- note du bilan 2011 de la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC),
- note du bilan 2011 du musée du Louvre,
- note du bilan 2011 du château, musée et domaine national de Versailles,
- note du bilan 2011 de la Bibliothèque nationale de France.

Présentation du bilan 2011 de la formation pour l'ensemble du ministère

1. Bilan ministériel 2011 des formations présenté par Mme Alix Rimaud-Gufflet, chef du département du recrutement, de la mobilité et de la formation

En préambule, Mme Rimaud-Gufflet rappelle que les données présentées sont de nature déclarative et comportent donc potentiellement des erreurs. A cet égard, deux biais ont été décelés : une confusion de la part de la DRAC Alsace ayant confondu agents formés et stagiaires et la soustraction des stagiaires ayant été formés dans le cadre de leur DIF du total des stagiaires formés.

Le volume de l'activité de formation au ministère en 2011 connaît une légère diminution par rapport à 2010, qui concerne en particulier les jours de formation (- 7 %). Les évolutions des autres indicateurs, nombre de stagiaires (-1 %), montant total des dépenses directes (- 2 %) et nombre d'agents formés (+ 1 % mais légèrement sur-évalué à cause de la DRAC Alsace) sont moins significatives.

Ce léger ralentissement de l'activité est particulièrement visible au sein des DRAC mais est compensé par l'augmentation de l'activité de formation du secrétariat général. Ce ralentissement peut en grande partie s'expliquer par les formations organisées à la suite des marchés nationaux de préparation aux concours, qui transfèrent mécaniquement la prise en charge des stagiaires des DRAC vers le secrétariat général. Il est probablement dû aussi à la montée en puissance des plates-formes RH.

La majeure partie des stagiaires reste concentrée, comme les années précédentes, sur les domaines des métiers de la culture (19 %), de la bureautique et de l'informatique (16 %), de l'hygiène et la sécurité (12 %), des préparations aux concours et des formations linguistiques (9 % chacune).

De 2010 à 2011, les dépenses directes de formation diminuent globalement de 229 644 € (- 2 %). Par structure, la majeure partie des dépenses reste réalisée par les établissements publics (56 %), puis par le secrétariat général (20 %), les directions générales (15 %), les directions régionales (8 %). La moindre part des DRAC est pour une grande partie compensée par l'augmentation constatée de l'activité du secrétariat général et des directions générales. Dans l'ensemble des dépenses directes de formation, la part des dépenses pédagogiques est en augmentation par rapport à celle des frais de mission. La part des indemnités des formateurs internes représente 4 % des dépenses pédagogiques.

S'agissant des dispositifs de formation particuliers :

- 12 agents ont bénéficié d'une VAE contre 20 en 2010,
- 29 nouvelles demandes de congé de formation professionnelle ont été déposées en 2011 contre 44 en 2010. 41 agents contre 51 étaient en congé de formation,
- le nombre des agents recourant au bilan de compétences est en baisse : 58 agents contre 76 agents en 2009 et 2010.

Enfin, on constate de nouveau une nette progression de l'utilisation par les agents de leur droit individuel à la formation :

- 2009 : 274 stagiaires / 6 193 heures,
- 2010 : 780 stagiaires / 14 953 heures,
- 2011 : 983 stagiaires / 18 534 heures.

Enfin, le DMRF a passé quinze nouveaux marchés de formation en 2011 pour pouvoir organiser les formations proposées par le secrétariat général.

2. Bilan 2011 des formations du secrétariat général présenté par M. Fabien Grimaud, responsable du pôle management et développement des compétences

Fabien Grimaud rappelle que le programme de formation 2011 du secrétariat général s'est inscrit dans le cadre des directives de la circulaire d'orientation du 3 septembre 2010 sur les priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État pour l'année 2011, mais qu'il a également intégré les besoins en formation recueillis au sein du secrétariat général du ministère ainsi que les formations nécessaires à l'accompagnement des personnels dans le contexte actuel de réorganisation du ministère.

En 2011, le DRMF a formé plus de stagiaires que les années précédentes : 5 640 stagiaires en 2011 contre 5 164 en 2010 et 4 697 en 2009. Au-delà de la mise en œuvre du plan de formation, l'année 2011 a été également pour le département l'occasion de poursuivre des évolutions dans les méthodes d'analyse des besoins des agents comme des structures afin d'adapter le plan de formation. C'est le cas, par exemple, à travers l'enquête réalisée auprès d'anciens stagiaires ou d'agents potentiellement concernés, pour les formations dans le domaine des finances publiques.

Par ailleurs, de nombreux autres stages ont vu leur contenu évoluer pour accompagner les nouveaux besoins de formation notamment à l'occasion de la passation de 15 nouveaux marchés. Ainsi, au deuxième semestre 2011, le contenu des stages management a été redéfini avec le nouveau prestataire de formation. Par ailleurs, en collaboration avec les services experts, de nombreux nouveaux stages ont été mis en place (par exemple 7 stages sur l'achat public en coordination avec la mission achats, 3 dans le domaine financier avec les bureaux financiers et 4 dans le secteur juridique avec la sous-direction des affaires juridiques). Dans le domaine des nouvelles technologies, le DRMF a systématiquement accompagné la mise en place de nouveaux outils ou le développement des outils du ministère.

Présentation spécifique des formations concours et post-recrutement du secrétariat général par Magali Nizou-Averso, coordinatrice du secteur formation concours et examens professionnels du Pôle recrutement et parcours professionnels

Pour les stages d'accueil et les préparations aux concours et aux examens professionnels, l'année 2011 a été marquée par des évolutions importantes :

- les cinq marchés nationaux conclus auprès des prestataires externes ont permis aux agents de suivre au niveau local les formations requises pour les concours et examens professionnels auxquels ils étaient candidats. Ceci explique en grande partie la baisse d'activité directement prise en charge par les DRAC ;
- à la fin du second semestre, la préparation au concours interne de secrétaire administratif a fortement mobilisé les responsables de formation. Les contenus de formation ont été adaptés par le prestataire externe aux exigences de la nouvelle nature des épreuves. Le stage "Méthodologie pour la constitution d'un dossier RAEP", instauré à l'occasion de la préparation à ce concours, est une formation qui a vocation à se pérenniser ;
- les stages "Missions et organisation du ministère" et "Accueil des nouveaux arrivants", dont les contenus avaient été revus à l'automne 2010, ont connu une augmentation significative de leur fréquentation en 2011.

Bilan 2011 des formations des trois directions générales

1. Présentation du bilan de formation de la direction générale des patrimoines par M. Jean-Pierre Defrance, chef du département de la formation scientifique et technique

L'année 2011 a été caractérisée par la première offre de formation commune à l'ensemble de la direction générale des patrimoines. L'offre au catalogue 2011, qui contenait près de 170 sessions pour 130 stages annoncés, s'est construite autour de plusieurs approches selon les publics destinataires :

- stages « nouveaux » transversaux reposant sur des thématiques globales ou communes aux différents métiers des archives, des musées, du patrimoine et de l'architecture (conservation, sécurité-sûreté, connaissances historiques, traitement documentaire),
- stages sectoriels « traditionnels » ou nouveaux, tenant compte des besoins spécifiques de chaque secteur métier.

En outre, le département de la formation scientifique et technique a pris en charge la formation individuelle d'environ 77 agents, 42 agents issus de SCN et 35 agents issus de la direction générale des patrimoines.

Au total en 2011, 3 172 stagiaires ont été formés pour un montant de 694 500 €. Les stagiaires se répartissent de la manière suivante :

- stages architecture-patrimoine : 24 % du total des stagiaires,
- stages archives : 30 % du total des stagiaires,
- stages musées : 24 % du total des stagiaires,
- stages inter-métiers : 22 % du total des stagiaires.

A noter également que les personnels territoriaux représentent 25 % de la fréquentation des stages de formation continue. En ce qui concerne la représentation de chaque catégorie de fonctionnaires, on constate une répartition homogène entre catégories A et C (37,9 % et 37,3 %) mais une part moindre des personnels de catégorie B (24,8 %).

2. Présentation du bilan de formation de la DGCA par M. Benoît Prouvost, chef du bureau des affaires générales

La direction générale de la création artistique a poursuivi son action de formation dans l'objectif de permettre aux agents d'acquérir des compétences techniques spécifiques aux domaines de la création artistique et nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

C'est notamment le cas dans les domaines de la gestion et du suivi des politiques publiques, en matière de réglementation dans le domaine du spectacle vivant ou encore concernant les actions européennes et internationales en faveur de la création artistique.

Enfin la DGCA a mené des actions de formations « métiers » individuelles à destination de 7 stagiaires.

Au total, l'activité de formation propre de la DGCA a concerné 125 stagiaires, représenté 300 jours de formation et un montant de dépenses de 13 984 euros.

3. Présentation du bilan de formation de la DGMIC par M. Jean-Michel Jardonnet, chef du bureau des affaires financières, et par Mme Valérie Gaye, chef du département des ressources et de l'action territoriale

Les orientations du programme de formation pour 2012 de la DGMIC concernent les formations « métiers » organisées par le Service du livre et de la lecture (SLL).

Les thématiques *bibliothèques, économie du livre à l'heure du numérique, collections et politiques documentaires, informatique et technologie de l'information et de la communication* ont été déclinées en modules. Ainsi, 258 stagiaires ont participé aux actions de formation pour 758 jours de formation.

Ainsi, si les formations aux métiers des bibliothèques sont co-élaborées et dispensées en partenariat avec l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), les demandes de formation professionnelle (autres que bibliothèques) des agents du SLL proprement dit ont été satisfaites, soit par une offre de formation proposée par le Secrétariat général, soit par le recours à des structures extérieures, publiques ou privées.

Le coût total des actions du programme formation du SLL s'est élevé, en autorisation d'engagement (AE) à 87 912 euros selon la répartition suivante :

- formation continue SLL/Enssib : 81 700 euros,
- formation continue SLL : 6 212 euros.

Bilan 2011 des formations des trois établissements publics

1. Présentation du bilan de formation du musée du Louvre par Mme Alix Rimaud-Gufflet

En termes quantitatifs, le volume global des stagiaires (4 198) a fortement augmenté (+ 1 344). En décomptant les visites conférences organisées à l'intention des agents de la DASV, l'augmentation est malgré tout notable (+ 368).

Le nombre de jours de formation a, quant à lui, également augmenté (+ 1 191 jours ou + 1 028 hors visites conférences, soit 6 311 jours en 2011 contre 5 120 en 2010).

Les domaines qui ont le plus bénéficié de cette augmentation sont donc, en croisant les deux types de données (nombre de stagiaires et nombre de jours) :

- hygiène et sécurité, en raison d'une vigilance accrue sur les actions réglementaires et du fait d'une affectation systématique à ce domaine des actions relevant des CHSCT,
- développement personnel (bilans de compétences, efficacité professionnelle, projets personnels),
- métiers de la culture (si prise en compte des visites conférences pour la DASV) ou informatique (hors visites conférences).

Les coûts pédagogiques directs ont fortement baissé (- 20 942 euros) au regard de l'augmentation du nombre de stagiaires et de jours de formation. Dans le cadre du renouvellement des marchés extensifs, les évolutions organisationnelles au sein du dispositif en langues et le choix d'un organisme sous statut associatif pour la remise à niveau, sont, en très grande part, à l'origine de cette économie.

2. Présentation du bilan de formation du château, musée et domaine national de Versailles par M. Fabien Grimaud

En 2011, l'accent a plus particulièrement été mis sur le renforcement des parcours professionnels. Le plan de formation 2011 a été réalisé à hauteur de 320 890 €. Il a concerné 500 agents, titulaires et non-titulaires, et a représenté 175 actions de formation différentes.

L'établissement a conduit en 2011 plusieurs actions phares dont notamment :

- l'organisation de formations au profit de plusieurs corps particuliers, notamment 36 agents de la filière accueil et surveillance dans le cadre du re-pyramidage, ou encore des actions de formation de préparation aux concours de chargé d'études documentaires et de secrétaire administratif interne,
- dans le domaine du management,
- des actions également de formation plus spécifique ont été organisées et notamment à la langue des signes pour l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes et à la biodiversité et au développement durable pour les agents des jardins.
- En matière d'hygiène et sécurité, des formations en certification d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) ou de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes ont été proposées. Par ailleurs, deux actions de prévention des risques psychosociaux ont été organisées, l'une à destination des encadrants, l'autre pour les membres du CHSCT.
- Enfin, dans un domaine plus métier, une formation « Connaissance, conservation et protection du patrimoine » comportant une partie théorique ainsi qu'une visite du site est proposée par l'établissement pour une vingtaine d'agents.

3. Présentation du bilan de formation de la Bibliothèque nationale de France par Mme Valérie Gaye

La mise en œuvre du plan de formation 2011 de la BNF s'est effectué autour de deux orientations principales : accompagner les équipes de l'établissement dans les changements de diverses natures qui affectent les procédures et les outils de travail et l'accompagnement des projets professionnels des agents.

En 2011, 1 813 agents (soit 71 % de l'effectif) ont participé à un total de 7 030 journées de formation, auxquelles il faut ajouter l'équivalent de 2 808 jours consacrés aux formations dites « statutaires », aux congés de formation professionnelle et aux projets individuels de formation. Par agent, et hors projets individuels (formations suivies hors temps de travail) et bilans de compétences, le nombre de jours de formation suivis en 2011 s'établit à 3,6 (contre 3,8 l'année précédente).

Questions diverses

Invitées par l'administration à le faire, les organisations présentes à la commission ont indiqué n'avoir aucune question particulière à poser aux représentants de l'administration présents à la commission.